

remplaçant, et ne pesant pas plus de trois livres par mille, huit piastres par mille;

(h) Sur les cigarettes faites avec du tabac en feuilles à l'état brut ou tout autre article le remplaçant, et pesant plus de trois livres par mille, huit piastres par mille;

(i) Sur tout tabac en feuilles à l'état brut de provenance étrangère, non écoté, retiré d'entrepôt pour être manufacturé dans une fabrique de cigares ou de tabac, vingt-huit cents par livre, pesé d'après l'étalon relatif au tabac en feuilles, ci-dessus établi;

(j) Sur tout tabac en feuilles de provenance étrangère, écoté, retiré d'entrepôt pour être manufacturé dans une fabrique de cigares ou de tabac, quarante-deux cents par livre, pesé d'après l'étalon relatif au tabac en feuilles ci-dessus établi;

2. Dans toutes les fabriques de tabac employant moins de cinquante pour cent de tabac canadien en feuilles à l'état brut, et dix pour cent ou plus d'autres articles, ces articles seront sujets à un droit de seize cents par livre, poids exact.

2. Décide que toute loi basée sur le projet de résolution qui précède sera censée être entrée en vigueur le 7 août 1914.

M. McCOIG: Quels sont les changements effectués par rapport au tabac à l'état brut importé dans ce pays?

L'hon. M. WHITE: Je renseignerai mon honorable ami plus tard.

M. McCOIG: Y a-t-il des changements?

L'hon. M. WHITE: Nous augmentons de 5 à 10 cents le droit d'accise sur le tabac manufacturé. Pour ce qui est des droits de douane, le taux spécifique par rapport aux cigares et cigarettes sera augmenté de \$3 à \$3.50 par livre, et seulement de 10 cents par livre pour tout autre tabac manufacturé. Le tabac en feuilles n'est assujéti à aucun droit de douane.

M. A. K. MACLEAN (Halifax): L'opposition n'a pas lieu de faire de longues remarques au sujet de l'exposé budgétaire que vient de faire l'honorable ministre des Finances. C'est chose extraordinaire qu'un second exposé budgétaire dans une même année, et nous regrettons tous les circonstances qui ont nécessité celui-ci. Nous nous attendions, cependant, à l'annonce d'une baisse considérable de nos revenus et d'efforts tentés pour la compenser et faire face aux déficits probables. Le ministre des Finances a fort bien décrit la situation actuelle du pays. Nos importations et, par conséquent, nos revenus, avaient commencé à diminuer dans une large mesure plusieurs mois avant la guerre, et, naturellement, cette diminution s'est beaucoup accentuée depuis que la guerre est déclarée. Ici comme dans tout le reste de l'univers, les importations, le crédit, le pouvoir d'achat, durant une semaine surtout, furent

[M. W. T. White.]

pour ainsi dire paralysés. Nos exportations en ont souffert. La hausse des taux de change, d'assurance et de transport, la suspension du commerce maritime, le désir de chaque pays de protéger sa réserve d'or, l'impossibilité, pour le nôtre, de continuer à emprunter, tout cela nous a nui et a rendu inévitable la diminution de notre commerce et de nos revenus. Nous devons donc nous attendre que le Gouvernement tentât d'augmenter nos revenus en prévision de certains déficits. Inutile de discuter cette démarche et de soutenir que le Gouvernement aurait pu l'éviter s'il eût adopté une meilleure politique dans le passé. Nous nous trouvions en face d'exigences inévitables et il fallait absolument prendre les moyens d'y répondre.

Sans vouloir étudier à fond les amendements apportés au tarif par l'honorable ministre des Finances, je dirai que le peuple va s'y montrer favorable, au moins jusqu'à un certain point. Cependant, ils sont très importants, et la droite devra trouver raisonnable que nous puissions les commenter quand ils seront soumis au comité de la Chambre.

Encore un mot sur une couple d'autres sujets. Le ministre des Finances a dit que le Gouvernement voulait s'abstenir de faire à l'avenir des dépenses qui ne seraient pas nécessaires. Mais il n'a pas dit ce qu'il allait faire des travaux publics pour l'exécution desquels on a déjà voté de l'argent. On peut différer d'opinion sur le mode de dépense des deniers publics; mais il faut admettre, il me semble, que les travaux d'un caractère national, déjà commencés ou projetés; et censés être profitables à la nation, devraient, autant que possible, se continuer. Toutefois, je soutiens qu'il va falloir renoncer à l'avenir aux méthodes en vertu desquelles jusqu'à présent et sous tous les gouvernements on a consacré des sommes énormes à certaines entreprises auxquelles on n'aurait pas dû songer. Le budget de la dernière session contient des items de ce genre qui représentent plusieurs millions de piastres. J'espère que le Gouvernement sera plus prudent à l'avenir et surtout cette année, et qu'il ne commencera aucuns travaux qui ne soient d'un caractère national et avantageux à la nation.

Sans vouloir lier mes amis ni rien dicter au Gouvernement, mais parlant en mon propre nom et dans le seul but de travailler au bien-être de ce pays et de procurer au peuple un soulagement au moins temporel, je ferai allusion, en peu de mots, à notre approvisionnement de denrées alimentaires.